

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 SEPTEMBRE 2019**Objet : AMOPA : CONTRIBUTION FINANCIERE**

Membres élus présents : MM. AROT – BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI – BORTOT – DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – LUGAND – MARMILLON – MASCIOTRA – NALLET – PENON – PRADEL – VERNE

Membres associés présents : MM. GRUDA – LAMY – PIDOU – PIERROT - VIALLO

Intervention de Philippe Verne, Vice-président Secrétaire

La section Ain de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques - AMOPA, sollicite à nouveau la Chambre dans le cadre de leur concours Jeunes Pro de la Technique 2019.

L'AMOPA, créée en 1962, est placée sous le haut patronage du Président de la République et du Ministre de l'Education Nationale. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1968. La section Ain de l'association, faite de bénévoles, est forte de plus de 200 adhérents.

En 2018, la CCI avait apporté une contribution de 300 € correspondant notamment à sa participation à la remise de prix pour le concours "Jeunes pro de la technique", en lien avec le milieu économique et des établissements de formation correspondants.

Il vous est demandé votre accord pour l'attribution d'une contribution de 300€ correspondant à la participation de la CCI à la dotation du 1er prix du concours des Jeunes Pros de la Technique 2019 organisé par la section de l'AMOPA.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-Président Secrétaire, donne son accord pour l'attribution d'une contribution financière d'un montant de 300 € correspondant à la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain à la dotation du 1^{er} prix du concours des Jeunes Pros de la Technique 2019 organisé par la section AMOPA.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

